

**Le sénateur MacEachen:** J'ai entendu dire dans les cercles gouvernementaux que rien d'important ne pourra se produire dans les négociations sur les subventions avec les États-Unis tant que nous ne saurons pas ce qu'il advient des subventions dans le cadre de la ronde de négociations du GATT. Cela signifie que le règlement des problèmes entourant la législation américaine sur les recours commerciaux sera considérablement retardée, peut-être pour plusieurs années.

Je tiens à dire que je peux comprendre dans une certaine mesure que le sénateur Murray tente de présenter d'autres preuves cet après-midi. Il a parlé du témoignage de M. Mel Clark. Nous avons entendu ce qu'il avait à dire. Il s'agissait de faits qu'il avait déjà présentés il y a quelques semaines. L'argument de M. Clark contre lequel le sénateur Murray s'est élevé aujourd'hui a déjà été invoqué il y a des semaines et il n'a fait que le répéter devant le comité, et nous avons certes essayé, dans le temps à notre disposition au comité, de déterminer le bien-fondé de cet argument. Les sénateurs Bazin et Frith, qui sont tous deux avocats, se sont joints au débat, à l'instar de M. Peter Clark, afin, non pas d'obscurcir la question, mais bien de déterminer si nous pouvions obtenir certains éclaircissements en ce qui a trait à la relation entre les dispositions touchant le règlement des différends relatifs aux droits antidumping et compensateurs dans l'Accord de libre-échange et le système de règlement des différends du GATT. Nous ne sommes parvenus à aucune conclusion, et je pense, honorables sénateurs, que cela montre bien les difficultés qui se posent lorsqu'on tente d'examiner toutes ces questions dans le peu de temps à notre disposition. Ce n'est certainement pas un manque d'intérêt ou de bonne volonté de la part du comité qui a amené le Bureau de négociations commerciales à tenter d'envoyer une lettre au président du comité. Notre comité aurait dû entendre tous ces témoignages afin de nous permettre de faire des recherches sur ce point. Nous n'avons pas pu le faire, et, probablement, lorsque nous entreprendrons la phase suivante du travail du comité, nous devrons revenir à ce sujet.

Notre travail a été précipité, honorables sénateurs, et il vaudrait mieux pour nous tous et pour le pays, je pense, que nous disposions de beaucoup plus de temps pour comprendre les dispositions réelles de cet accord plutôt que de faire assaut d'éloquence—des deux côtés. Le sénateur Murray a conclu sur un beau discours aujourd'hui qui n'ajoutait rien à la compréhension analytique des dispositions du projet de loi mais établissait un climat qui pourrait permettre de faire accepter l'Accord de libre-échange, même si on ne le comprend pas. Il a à nouveau essayé de mettre de l'ordre dans la pagaille qu'a créée au comité le témoignage que nous avons entendu sur les dispositions concernant les séjours temporaires.

**Le sénateur Frith:** C'est terrible!

**Le sénateur MacEachen:** Nous nous heurtons ici à une autre difficulté. Le sénateur Murray a, je crois, contredit directement dans son discours un témoignage que nous avons entendu en comité. Je n'ai pas ce témoignage parce qu'il n'a pas encore été imprimé. La majorité des membres du comité ont fait la remarque suivante dans le rapport:

en ce qui concerne les dispositions sur les séjours temporaires de gens d'affaires, le témoignage présenté au comité a créé une grande confusion . . .

C'est certain.

**Le sénateur Frith:** C'est ce que vous pouviez dire de mieux à ce sujet.

**Le sénateur MacEachen:** C'était le troisième avant-projet, chacun moins sévère que le précédent.

. . . le témoignage présenté devant le comité a créé une grande confusion et a remis en question le fondement conceptuel et le bien-fondé des préparations en vue de promulguer les règlements de mise en œuvre;

Cependant, si ce que nous avons entendu était erroné, et si ce que dit le sénateur Murray est vrai, alors nous aurions dû discuter de tout cela en comité et nous aurions dû régler cette question pour ne pas avoir aujourd'hui la majorité du comité qui prétend que la disposition sur les séjours temporaires nous a semblé irréfutable et peu judicieuse.

**Le sénateur Frith:** Et contradictoire.

**Le sénateur MacEachen:** Et contradictoire. A mon avis, le témoignage contredit ce qu'a dit le sénateur Murray. J'ai donc fait deux commentaires à propos de ce témoignage portant sur les mêmes points qui ont été mentionnés par le sénateur Murray, à savoir l'important témoignage de M. Mel Clark, qui n'est pas un amateur en la matière. Ce n'est pas une personne prise dans la rue qui a une ou deux opinions à exprimer. C'est un ancien responsable commercial expérimenté dont il faudra au moins écouter les opinions, et les rejeter le cas échéant, mais à cause du manque de temps nous n'en avons pas eu la possibilité.

J'ai abordé maintenant ces deux questions parce qu'elles ont été soulevées par le sénateur Murray. Il a estimé nécessaire d'en parler parce que nous n'avons pas eu le temps d'entendre ce témoignage en comité, et non pas parce que cela ne nous intéressait pas. Nous avons vraiment essayé. Cependant, je tiens à féliciter le sénateur Murray pour ce qu'il a dit à la fin de son discours, lorsqu'il a promis avec enthousiasme que le gouvernement collaborerait aux travaux du comité. Le Sénat vient maintenant de confier au comité le mandat de surveiller la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange et les initiatives commerciales connexes.

● (1520)

Je signale au leader du gouvernement que le comité s'est également prononcé sur deux autres points sur lesquels j'ose espérer recevoir aussi la collaboration du gouvernement. Nous soulignons le fait que les États-Unis prévoient un rapport annuel sur l'évolution des nombreuses négociations qui doivent commencer sous peu, notamment sur les travaux du groupe chargé d'instaurer un régime bilatéral concernant les droits antidumping et compensateurs. Comme ce rapport doit être remis au Congrès américain, nous proposons que le gouvernement canadien fasse, lui aussi, annuellement rapport au Parlement et aux Canadiens. Nous estimons que cela serait utile à nos travaux, et je crois que le comité était unanime à faire cette suggestion.

En second lieu, le gouvernement américain a présenté au Congrès un rapport sur la manière dont le Canada respecte l'Accord de libre-échange. Comme il faudrait aussi que le Canada sache si le gouvernement américain respecte cet accord, il conviendrait que le gouvernement canadien dépose un rapport là-dessus au début de l'an prochain. Je signale ces deux points au ministre parce que nous sommes maintenant tournés vers l'avenir, après avoir perdu la campagne électorale.